

Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité : PORTNEUF Date du scrutin : 22 novembre 2026

Par cet avis public, Mme Morgane Zaffalon, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 23 octobre 2026. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - vous avez 18 ans accomplis;
 - vous avez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.
- De plus, le 22 novembre 2026, vous devez remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au
 - Québec;
 - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale à l'Hôtel de Ville du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 9 h à 13 h.

Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.

Adresse : 655, avenue de l'Église, Portneuf, Qc, G0A 2Y0.

Durant les plages horaires suivantes :

- Mercredi 4 novembre de 9 h à 16 h 30
- Jeudi 5 novembre de 12h à 20h
- Lundi 9 novembre de 12h à 20 h
- Mardi 10 novembre de 9h à 16h30

AVIS PUBLIC

En dehors de ces plages horaires, les demandes de révision ne seront pas possibles.

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou encore ses adjointes) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection :

Morgane Zaffalon

Adresse : 655, avenue de l'Église, Portneuf, Qc, GA 2Y0

Téléphone : 418-286-3844 poste 14

Secrétaire d'élection :

Jacinthe Gagnon

Adresse : 655, avenue de l'Église, Portneuf, Qc, GA 2Y0

Téléphone : 418-286-3844 poste 22

Adjointe d'élection :

Kalina Simard

Adresse : 655, avenue de l'Église, Portneuf, Qc, GA 2Y0

Téléphone : 418-286-3844 poste 21

Signature

Fait à Portneuf, le 30 octobre 2026.



Présidente d'élection